

# Maître d'apprentissage, tuteur d'apprentis AS et IDE : favoriser la professionnalisation

## CONTEXTE

Le contrat d'apprentissage permet à l'apprenti de suivre une formation diplômante en alternant les périodes de théorie et d'apprentissage pratique en entreprise. Le maître d'apprentissage va accompagner cette professionnalisation tout au long du parcours. De l'accueil de l'apprenti à son intégration dans l'entreprise la mission du maître d'apprentissage est de participer à la construction des compétences en collaboration avec l'institut de formation

## OBJECTIFS ET PRE REQUIS

- Intégrer les spécificités du contrat d'apprentissage en formation ;
- Optimiser l'accueil et l'intégration de l'apprenti ;
- Maîtriser les référentiels de formation pour situer et guider l'apprenant dans sa progression ;
- Construire le parcours dans la structure ;
- Evaluer la progression de l'apprenti ;
- Prérequis : Etre Maître d'apprentissage d'un apprenti AS ou IDE ;
- Etre titulaire du [Diplôme d'Etat d'Infirmier](#), du [Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant](#).

## CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Catégories professionnelles concernées : : Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat, Infirmier(e) de bloc Opératoire (IBODE), Infirmier(e) anesthésiste(IADE), Aide-Soignant

## CONCEPTEUR – FORMATEUR

Cadre de santé formateur afpc

## METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthode démonstrative et interactive ;
- Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle ;
- Un support de formation est remis à chaque participant.

## CONTENU

L'apprenti : De l'intégration à l'évaluation

- Les aspects réglementaires de l'apprentissage: Code du travail, les horaires, les congés, les absences....
- L'accueil de l'apprenti: Présentation du service, modalités organisationnelles (vestiaire, repas ...), prendre connaissance du port folio (présentation de l'élève, parcours de stage, objectifs...);
- L'intégration: Présentation à l'équipe, présentation des outils de service, ouverture des codes d'accès....



# Maître d'apprentissage, tuteur d'apprentis AS et IDE : favoriser la professionnalisation

- Les différents acteurs et leur inter-complémentarité dans l'accompagnement de l'apprenti ;
- Les objectifs définis par l'apprenti et les objectifs des professionnels de terrain ;
- Le parcours en fonction du niveau de formation ;
- L'évaluation de l'acquisition des compétences à mi- période : Utilisation du port folio, critères, indicateurs ;
- L'évaluation finale : le feuillet d'évaluation et son argumentation.

## Le contexte de la formation

- Modalités d'entrée en formation, de diplomation ;
- Référentiels de formation (l'alternance, les blocs et modules ainsi que les modalités d'évaluation ;
- Les différents cursus de formation aide-soignante ou auxiliaire de puériculture: Cursus passerelle, Cursus partiel, Cursus en apprentissage ;
- Le raisonnement clinique : une avancée dans la fonction d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture : information ;
- Nouveaux actes de soins dans la pratique soignante.

## MODALITE D'EVALUATION

Au début de la formation, un recueil des attentes des participants sera réalisé ainsi qu'une évaluation des acquis en début de formation.

A l'issue de la formation, une évaluation des acquis de la formation (Article L.6353-1 du Code Du Travail) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

## Vous aimerez aussi :

- [Pourquoi devenir aide soignante à 40 ans ?](#)
- [Devenir tuteur de stage aide-soignant](#)

